la cgt evspc ville de Paris

SOS

dans les piscines de Paris les agents étouffent !

evspc.cgtvilledeparis.fr

Nous avions exigé de la maire de Paris par mise en demeure fin novembre la communication des dossiers réglementaires imposés par l'arrêté du 8 octobre 1987 relatif au contrôle périodique des installations d'aération et d'assainissement des locaux de travail. Celui-ci impose à l'employeur l'obligation de tenir à jour deux dossiers, l'un contenant les valeurs de base (dossier de l'installation) et l'autre concernant les examens périodiques (dossier de maintenance).

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque la DJS nous a indiqué ne pas disposer des dossiers réglementaires, et ne pas avoir en temps et en heure effectué les contrôles de maintenance des établissements ! Nous n'avons reçu alors que les rapports concernant 15 piscines, ce qui avait donné lieu à un premier tract. Aujourd'hui, la DJS complète en nous communiquant les rapports restants.

Les résultats de ces analyses sont au delà de nos pires craintes, c'est simple : la situation est catastrophique ! **Sur les 1764 points de contrôles réalisés dans ces documents, 954 présentent une anomalie sévère** (ex: absence totale d'apport d'air neuf, ou d'air tout court !) soit 54% ! 30 de ces 31 piscines présentent des anomalies graves concernant les locaux du personnel ! **Aussi, 14 piscines ne sont pas en 100% air neuf, la situation est dramatique dans certains cas (9% à Dauvin, 31% à Cour des Lions, 42% à Rouvet, 56% à Valeyre et 64% à Didot).** En pleine crise sanitaire du COVID-19, les agents ont donc été mis en danger par la mise à disposition de locaux sans apport d'air neuf ou non ventilés du tout !

Après la mise sur pied d'une commission dédiée à la ventilation des piscines, la CGT maintiendra la pression la plus grande sur l'administration afin que la situation se règle au plus vite. Dans l'attente, comme cela s'est déjà passé à Rouvet ou Jean Taris, le droit de retrait est une solution privilégiée afin de faire entendre notre colère devant 37 ans de non respect de la réglementation par la ville de Paris !

Retrouvez les analyses de votre piscines sur notre site internet ou en scannant le QR code ci-contre !

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DE VENTILATION DE 31 PISCINES PARISIENNES

	Nombre de contrôles	Nombre d'anomalies dont contrôles impossibles	Pourcentage d'anomalies	Locaux du personnels concernés par les anomalies	% d'air neuf sur le bassin (revendication CGT : 100%)
Amiraux	153	87	57	X	100
Anthoine	85	59	69	X	87
Atlas	32	15	47	X	PAS À 100%
Auriol	11	4	36	?	PAS À 100%
Auteuil	40	28	70	X	100
B-aux-Cailles	40	16	40	X	100
Blomet	54	15	28	X	89
Boiteux	48	19	40	X	100
C des lions	76	56	74	X	31
C des rentiers	61	33	54	X	100
Cler	9	8	89	X	100
Dauvin	101	56	55	X	9
Didot	85	58	68	X	64
Dunand	42	17	40	X	100
Dunois	65	27	42	X	?
Elisabeth	85	53	62	X	100
G-aux-Belles	33	26	79	X	?
Hebert	23	13	57	X	100
La Plaine	131	48	37	X	100
Lagatu	50	12	24	ABSENCE	100
Massard	58	9	16	X	82
Montherlant	89	33	37	X	100
Mourlon	65	19	29		85
Nakache	33	18	55	X	100
Polytechnique	18	12	67	X	100
Rigal	43	25	58	X	100
Rouvet	129	122	95	X	42
St-Germain	53	42	79	X	100
Taris	22	15	68	X	PAS À 100%
Valeyre	16	6	38	X	56
Vitruve	14	3	21	X	100
TOTAUX	**1764**	**954**	**54**	**30/21**	**14/31**